

**SYNDICAT MIXTE AGROLANDES**

**N° 3**

**Objet : Approbation de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2023**

Le 21 novembre 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- Mme Patricia BEAUMONT
- M. Cyril GAYSSOT

**Représentant la Communauté de communes Chalosse Tursan :**

- Mme Pascale REQUENNA
- M. Benoît BANCONS

Avaient donné procuration :

- Mr Dominique COUTIERE à M. Xavier FORTINON
- M. Gilbert LANNE à Mme Pascale REQUENNA

Etaient excusés :

- Mme Dominique DEGOS
- Mme Monique LUBIN
- M. Olivier MARTINEZ

Etaient également présents :

- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse Départementale
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- Pour la Communauté de communes Chalosse Tursan : Isabelle FIL, responsable du service développement économique
- M. Hervé NOYON, Directeur du GIP Agrolandes Développement, M. Benjamin LOBET, Directeur de Projets
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

**Le Comité Syndical,**

VU la délibération n° 4 du Comité Syndical en date 21 mars 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget primitif de l'exercice 2023 telle que figurant dans le tableau ci-après :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Chapitre 021</b> - virement de la section de fonctionnement		+ 67 500.00
<b>Chapitre 040</b> - Opérations ordre transfert entre section 139 – Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables 13911- subvention FNADT 139172- subvention FEDER	+ 12 500.00 + 55 000.00	- 12 500.00 - 55 000.00
<b>Chapitre 27</b> – Autres immobilisations financières 2748-Autres immobilisations financières	- 67 500.00	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Chapitre 023</b> - virement de la section investissement	+ 67 500.00	
<b>Chapitre 74</b> – Dotations et participations 7473 – Département 74741 – Communes du Gpf		+ 47 250.00 + 20 250.00

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L.

Xavier FORTINON